



Certificat

Agent/agent(e) d'accompagnement auprès des personnes âgées et des personnes dépendantes



Objectifs de la formation

Acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'agent d'accompagnement au sein d'un établissement accueillant des personnes âgées et/ou personnes dépendantes.

- > Favoriser le maintien de l'autonomie de la personne âgée à travers l'aide à l'accomplissement de gestes de la vie quotidienne
- > Transmettre des informations sur l'état de santé physique et moral de la personne à l'ensemble du personnel
- > Observer et analyse les situations d'urgence et agit en conséquence
- > Développer des qualités relationnelles d'écoute et de rassurance.

L'agent d'accompagnement travaille en étroite collaboration avec le personnel soignant de la structure. Il sait quelle est sa place, ses fonctions et les limites de ses compétences au sein d'une équipe. Il respecte la déontologie propre à ce secteur d'activité.

Contenus de la formation

Accompagner les résidents au travers des gestes de la vie quotidienne

- Alimentation et hygiène alimentaire
- Entretien des locaux
- Entretien du linge

Connaître les publics pour mieux situer son rôle et ses fonctions

- Connaissance de la personne âgée et dépendante
- Connaissances des différentes pathologies psycho gériatriques
- Connaissance des notions de déficiences, incapacités, désavantages, compensation
- Rôle et place de l'auxiliaire de gérontologie
- Connaissance de l'environnement socio- professionnel

Mettre en œuvre une relation adaptée avec l'ensemble des acteurs

- La relation
- Les besoins spécifiques des personnes en fin de vie
- La communication

Contribuer à faciliter et stimuler la vie corporelle et relationnelle de la personne aidée dans la sécurité et le confort

- L'impact du toucher et la mise en œuvre d'une attitude bien traitante
- Notions d'ergonomie
- La prévention des risques physiques et psychiques du travail
- Les règles d'actions pour la mobilisation des personnes et l'aide aux transferts
- Les enjeux et la réglementation de la prévention des risques professionnels

Accompagner le candidat dans sa recherche d'emploi et son insertion professionnelle

Contacts

Agence de Brest

T 02 98 80 41 51 - greta.agbrest@ac-rennes.fr

Agence de Carhaix

T 02 98 93 75 77 - greta.agcarhaix@ac-rennes.fr

Agence de Morlaix

T 02 98 88 60 87 - greta.agmorlaix@ac-rennes.fr



Lieux de formation

Carhaix, Landerneau, Morlaix



Publics

Formation conventionnée à destinations des demandeurs d'emploi, salariés en CIF,...



Durée

Parcours type 458,5 heures en centre - 280 heures en entreprise.
Durée individualisée en fonction des acquis



Dates

Morlaix > du 17 janv au 20 juin-19
Carhaix > du 5 nov-18 au 12 avril-19
Landerneau > du 23 avril au 4 oct-19

Formation en milieu professionnel
Les périodes de formation en milieu professionnel doivent permettre au candidat d'acquérir, de compléter et de mettre en œuvre les compétences (savoirs, savoir-faire et savoir-être) requises pour l'exercice des fonctions d'auxiliaire gérontologie. Elles contribuent à développer les capacités d'autonomie, d'initiative, de responsabilité et d'adaptabilité.



Pré requis

- > Projet confirmé dans les métiers de l'aide à la personne
- > Capacités relationnelles, résistance physique et psychologique - Capacités d'organisation et esprit d'initiative, rigueur et discrétion
- > Maîtrise du socle de connaissances et compétences professionnelles [CléA]
- > Etre à jour de ses vaccinations (Vaccin hépatite B recommandé)



Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance de séances théoriques et pratiques. Plateaux techniques comprenant une salle de soins et équipements cuisine, matériel d'entretien du linge et des locaux. Salle de formation banalisée, centre de ressources multimédia.



Validation AAPAPD

Il existe 2 modalités d'accès à la certification
- La formation
- La Validation des Acquis de l'expérience

Modalités de validation

Le certificat est découpé en 8 Unités De Compétences.

UDC1 Alimentation - UDC2 Hygiène des locaux - UDC3 Entretien du linge - UDC4 Rôle et place de l'agent ; connaissance des institutions - UDC5 Aide aux soins corporels - UD6 Relation avec la personne aidée - UDC7 Manutention - UDC8 Animation

La délivrance du certificat est conditionnée à l'obtention des 8 UDC.

En cas de validation partielle, le candidat reçoit un certificat de compétences avec les UDC obtenues. Le candidat garde le bénéfice des UDC obtenues pendant 5 ans.

Modalités d'évaluation :

- Epreuves écrites / Epreuves orales / Epreuves pratiques en centre
- Evaluation en milieu professionnel / Mise en situation
- Rédaction d'un mémoire professionnel
- Soutenance du mémoire



Financement "PBF"



Formation éligible au CPF demandeur d'emploi



Financement dans le cadre d'un congé individuel de formation



greta bretagne occidentale

